

**COMPTE RENDU ZONES DE RECUPERATION EN ACCOTEMENTS – SAINT
JULIEN EN BEAUCHENE
DU 14 FEVRIER 2020**

Participants : cf. liste jointe

Diffusion : Participants et excusés

Ordre du jour

Point technique et phasage avec les entreprises des 2 chantiers de la RD1075.
Réunion de préparation aux travaux avec visite sur site.

Relevé de conclusions

Heure de début : 8h30

Heure de fin : 12h

Rappel du contexte des travaux :

- Travaux de création d'un créneau de dépassement sur La RD1075, à hauteur depuis la limite Nord du département sur environ 900m.

Lot 1 : PELISSARD

Lot 2 : COLAS

Démarrage des travaux : Mars 2020

Travaux de recalibrage des accotements de la RD 1075 depuis le Nord de Saint-Julien-En-Beauchêne en montant sur 2,4 km (zone neutralisée d'environ 120m entre les PR73 et 79).

Lot 1 : groupement ABRACHY / QUEYRAS

Lot 2 : COLAS

Démarrage anticipé des travaux : Mars 2020

Point technique et phasage avec les entreprises des 2 chantiers de la RD 1075 :

Études d'exécutions :

L'entreprise **PELISSARD** attend un retour concernant la note transmise par le BE SAGE sur le dimensionnement des ouvrages bétons pour pouvoir aller plus loin dans ses études.

Le groupement **ABRACHY/QUEYRAS** nous a fourni des éléments d'études d'exécution en cours d'arbitrage au Service Ingénierie (SI) du Département. Des éléments complémentaires seront envoyés début de semaine. Un retour du Département devrait être fait fin de semaine 8 par le SI.

Un point devra être fait concernant les quantités projetées avant le démarrage du chantier sur les 2 lots de ce chantier. Des éléments tels que le béton de propreté, les entrées en terre des terrassements, les redans devront être calculés et comparés aux quantités prévues au DCE.

Voir avec l'antenne d'Eygliers l'éventualité de récupérer des cartes de gestion des alternats par feux.

La **COLAS** nous alerte sur les problèmes de compactage en zone de moins d'un mètre vingt (largeur minimale des engins de compactage).

Ils proposent une solution de rabotage de la RD au préalable afin de limiter les surépaisseurs de matériaux à mettre en œuvre pour rendre la circulation avant les enrobés.

Voir pour faire implanter l'axe du projet.

Vérifier que la zone neutralisée du chantier situé sur le chantier des accotements ne soit pas problématique dans la gestion des eaux de pluies.

Planning :

Les travaux des accotements devraient attaquer par le Nord du projet, ceux du créneau de dépassement par le Sud. Les plannings respectifs de chaque chantier seront prochainement transmis avec un plan d'organisation de chantier pour arbitrage du phasage avec le coordinateur SPS, en particulier pour tous les enjeux de circulation sous alternat par feux.

Les entreprises seraient disposées à pouvoir commencer les travaux début Mars sous réserve de validation des documents d'EXE.

Une articulation des plannings entre les deux chantiers devra être étudiée afin de permettre au lot 2 de pouvoir grouper d'intervention.

SNCF :

Le groupement **ABRACHY / QUEYRAS** a rencontré la SNCF sur site semaine 6 afin de préciser les contraintes ferroviaires liées à ce chantier.

Un compte doit être ouvert par la MOA afin de pouvoir bénéficier de ressources de la part de la SNCF. La MOA vérifie également les indications auprès de la Cellule des affaires Tiers, guichet unique pour les collectivités.

Fournir la liste des engins utilisés pour le chantier au MOA pour transmission à la SNCF.

Réunion de préparation aux travaux avec visite sur site :

Travaux de recalibrage des accotements :

-Validation de la zone base de vie au niveau de l'aire de repos et d'une zone de stockage tampon sur le délaissé de route près du passage à niveau.

-Point sur les travaux envisagés par ENEDIS le long du chantier.

-M. Le Maire a été informé des fermetures ponctuelles de routes dans l'emprise du chantier (vers la décharge et vers le hameau de Neuwillard). Il en informera les riverains.

Travaux de création d'un créneau de dépassement :

-Validation de la zone base de vie au niveau de l'aire de chainage.

-Point sur les travaux envisagés par ENEDIS le long du chantier.

-Les travaux du bassin de rétention seront réalisés ultérieurement, en fonction des autorisations règlementaires, peut être à l'automne 2020.

Pour les 2 chantiers :

ENEDIS souhaite réaliser ses travaux d'enfouissement en parallèle le long de chaque chantier avec mise en attente des câbles de part et d'autre.

Les plans devront être envoyés aux l'entreprises rapidement et le planning de pose du câble devra être géré par rapport au planning proposé par l'entreprise afin de ne pas dépasser les délais. Voir pour la mise en attente du câble de chaque côté de la zone neutralisée.

Le coordinateur SPS nous indique que les inspections communes pourront être réalisées au démarrage des chantiers (sur 2 journées différentes).

Les PPSP, plannings et plans d'organisation de chantier devront être envoyés avant le démarrage à M. SIMON pour arbitrage.

Le bureau d'étude en charge de la **Coordination Environnementale** doit nous faire parvenir la liste de ses besoins à transmettre aux entreprises. Une NRE sera rapidement produite pour le chantier des accotements avec l'obligation pour les entreprises d'établir un PRE à la suite de la notice. Une visite préalable avec les entreprises avant le démarrage du chantier doit être organisée.